



MUNICIPALITE DE FEY

PANDÉMIE DE CORONAVIRUS

Information à la population n°1 du 27 mars 2020

En cette période de crise, la Municipalité souhaite informer sa population du mieux possible. C'est pourquoi nous mettons en place une publication par le biais de tous-ménages.

Administration communale

Nos bureaux sont actuellement fermés au public et la présence du personnel est réduite au strict nécessaire. Néanmoins, vous pouvez atteindre l'administration communale par téléphone (**021/887'81'13**) aux heures habituelles d'ouverture :

Lundi 13h30 à 16h00

Du mardi au jeudi de 9h00 à 11h00

Vous pouvez aussi adresser vos demandes par courriel : commune@fey-vd.ch

Nos habitants de plus de 65 ans

A ce jour, toutes les personnes de plus de 65 ans ont reçu un courrier leur exposant la possibilité, pour autant qu'elles n'aient pas d'appui familial ou de voisinage, de faire appel à la Municipalité épaulée par la Société de Jeunesse de Fey pour aller faire leurs courses de première nécessité.

Si vous êtes une personne à risque de moins de 65 ans et que vous n'avez pas reçu ce courrier, vous pouvez bien évidemment prendre contact avec nous pour organiser un soutien.

Si vous n'êtes pas une personne à risque et que vous souhaitez offrir votre aide, nous en serons très heureux.

Personne de contact : **Sabine Freymond, Municipale, 078 640 80 20**

Déchèterie

La gestion des déchets est une problématique de première nécessité. La déchèterie reste donc ouverte le samedi matin. Cependant, pour garantir votre sécurité et celle de nos employés, nous devons mettre en place un accès au compte-gouttes. Nous vous remercions donc de votre compréhension en cas d'attente.

Nous profitons de reproduire ici les recommandations de la Confédération que nous soutenons sans réserve :

- **Il convient de se rendre à la déchetterie uniquement en cas de stricte nécessité. Les déchets non périssables ou propres doivent être entreposés à la maison.**
- Les masques, mouchoirs, articles hygiéniques et serviettes en papier utilisés doivent être placés dans des petits sacs en plastique immédiatement après avoir été utilisés.
- Ces petits sacs doivent être fermés avec un nœud sans être compactés et jetés dans une poubelle dotée d'un couvercle, elle-même équipée d'un sac poubelle de la commune.
- Les sacs poubelles doivent ensuite être fermés et jetés avec les ordures ménagères (comme à l'accoutumée).
- Les ménages dans lesquels se trouvent des personnes malades ou en quarantaine doivent renoncer au tri usuel du PET, de l'alu, du papier, etc. Ces déchets doivent être éliminés avec les ordures ménagères afin d'éviter toute transmission du virus par ce biais. Il en va de même pour les déchets verts et le compost, qui doivent eux aussi être jetés avec les ordures ménagères.
- L'incinération de déchets dans le jardin ou dans une cheminée demeure interdite, et ce malgré la situation actuelle.

Personne de contact : **Christian Peguiron, Municipal, 079 737 47 17**

Commerces :

Nous pouvons être grandement reconnaissants d'avoir encore une boulangerie-épicerie et une boucherie ouvertes au village. Mais pour votre sécurité et celle de leurs employés, nous vous demandons de respecter scrupuleusement leurs indications affichées sur leur porte concernant le nombre de personnes à être autorisées à être en même temps dans le magasin. Si le nombre est atteint, merci d'attendre votre tour à l'extérieur et de respecter la distance sociale de 2 mètres minimum entre les personnes.

Info-police, attention aux arnaques !

Cyberarnaque. La situation de crise que nous vivons en raison de la pandémie de coronavirus a fait apparaître de nouvelles formes de cyberescroqueries basées sur l'aspect anxiogène lié à ce virus. Ainsi sont apparues de nombreuses annonces suspectes en ligne et des sites internet mettant en vente du matériel médical en lien avec la pandémie à des prix anormalement élevés. De plus, bien des sites internet profitent d'installer des logiciels malveillants sur vos ordinateurs ou vos smartphones sous prétexte d'installer des cartes géographiques interactives liées à l'évolution du coronavirus.

Arnaques à la désinfection d'habitations. Si des démarcheurs sonnent à votre porte en prétendant être chargés par les autorités de désinfecter votre logement, ne les laissez entrer chez vous sous aucun prétexte et appelez la police au numéro d'urgence 117. En effet, il s'agit d'une arnaque car l'Etat de Vaud ne mandate pas d'entreprises pour assainir les habitations en lien avec le coronavirus. Ces escrocs se présentent vêtus de combinaisons et de désinfecteurs. Une fois introduits chez vous, ils en profitent alors pour vérifier la présence d'objets de valeur ou d'une alarme, voire parfois pour voler des biens.

Arnaques au soutien à domicile des personnes âgées. De même, si des inconnus sonnent à votre porte en se faisant passer pour des employés de centres médicaux-sociaux (CMS) ou de toute autre organisation assurant le soutien à domicile des personnes âgées, ne les laissez entrer chez vous sous aucun prétexte et appelez la police au numéro d'urgence 117. Il s'agit également d'une arnaque où ces escrocs tentent de rentrer chez vous afin de vous dérober.

Informations de Pro Senectute :

Point Info-seniors

Une équipe de professionnels assure une permanence pour informer et orienter, mais également offrir une écoute et un soutien aux seniors qui en ont besoin.

Contact : 021 641 70 70 ou info-seniors@vd.prosenectute.ch, lundi à vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Bouger sans sortir de la maison

Unisanté, en collaboration avec Pro Senectute, organise des entraînements collectifs à faire chez soi en direct sur leur chaîne Youtube, les lundis, mercredis et vendredis à 10h, dès le 27 mars. Ces séances de 20 à 30 minutes sont spécifiquement développées pour les seniors et proposées par des spécialistes en activité physique adaptée. Au programme : force, mobilité, équilibre, partage et bonne humeur.

Liens :

- Pour le direct : https://www.youtube.com/channel/UC5r9DTAs18cX_-40tyERHsA
- Pour retrouver les sessions : www.unisante.ch/bouger

Hotline Coronavirus :

SANTÉ

Tous les jours de 8h00 à 20h00

0800 316 800

AUTRES QUESTIONS

Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

021 338 08 08

Fey, 27.03.2020